



Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et
Collèges

Réforme du collège : plus que jamais nous voulons son abrogation Assemblées générales dans les établissements : leur formation-formatage, nous n'en voulons pas !

La réussite de la manifestation nationale du 10 octobre, appelée par 14 organisations syndicales, dont Force Ouvrière, le confirme: l'opposition à la réforme du collège est un mouvement de fond.

L'immense majorité de nos collègues n'en veut pas, les parents, l'opinion publique les soutiennent.

Les professeurs refusent une contre-réforme qui ampute les enseignements disciplinaires, programme la mort du latin et du grec, des classes européennes et bi-langues, institue l'inégalité, la différence et la concurrence entre les 5000 collèges de ce pays.

La ministre ne veut rien entendre, ni rien discuter. Elle ne connaît que le passage en force.

Coup de force : après les grilles horaires, publiées le 20 mai, au lendemain d'une grève majoritaire, elle a présenté ses programmes par cycle, incluant les EPI, au conseil supérieur de l'éducation du 8 octobre, qui a majoritairement voté contre. Et la réforme serait appliquée dès la rentrée 2016 e la 6^o à la 3^o, ajoutant au chaos prévisible !

Coup de force : l'évaluation et le DNB, une nouvelle usine à gaz, où domine l'évaluation par compétences, seront présentés le 15 octobre.

Passage en force encore : les pressions se multiplient pour imposer un plan de « formation-formatage » auquel les 170000 professeurs de collège seraient contraints de participer.

L'objectif de ces stages de formatage que le ministère veut imposer au nom des « 1607 heures » du décret Hamon est de nous faire accepter d'être corvéables à merci dans le cadre de l'autonomie des établissements et de renoncer à l'enseignement disciplinaire.

Le ministère a toutes les peines du monde pour trouver des collègues qui acceptent de devenir « formateurs relais », mais il ne renonce pas.

L'intersyndicale SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPPEP-FO, CGT Educ'action, SNEIP-CGT, SNALC-FGAF, SUNDEP Solidaires, SIES-FAEN, SNCL-FAEN, AD et CNGA CFE-CGC), réunie le 12 octobre a souligné la « *détermination collective à obtenir l'abrogation de la réforme du collège imposée par le gouvernement (...) Dans l'immédiat, l'intersyndicale appelle les collègues à organiser le refus collectif de s'impliquer dans les formations-formatages proposées pendant les congés d'automne comme à la rentrée, à refuser toute anticipation de la réforme, à développer toutes les initiatives locales propres à bloquer sa mise en place. Pour cela, elles appellent les personnels à se réunir en assemblées générales, et à débattre de l'action, incluant la grève. Des préavis de grève quotidiens seront déposés dès la rentrée des congés.* »

L'intersyndicale a raison !

Nous sommes unis pour exiger l'abrogation de cette réforme. Pour l'obtenir, pour arrêter cette machine à détruire, il faut engager le rapport de force.

Ce qui est à l'ordre du jour ce sont les assemblées générales, partout, dans l'unité d'action :

- pour opposer notre exigence d'abrogation de la réforme à la formation-formatage, organiser le refus collectif de s'y impliquer, d'y participer.
- Pour organiser les assemblées, motions, pétitions communes avec les parents.

Ce qui est à l'ordre du jour des assemblées générales c'est la construction du rapport de force pour gagner. C'est de mettre en discussion la grève, la grève pour obtenir le retrait de la réforme, la grève jusqu'au retrait de la réforme et de la préparer!